

# Orléans

## Statu quo dans l'affaire des Roms

■ Les deux familles vivent toujours dans la salle Zodiaque, aux Blossières. Pour le moment, aucune solution ne semble se dégager, le comité de soutien étant dans l'attente d'un rendez-vous avec la mairie ou la préfecture.

Les treize ressortissants roms dont le camp de fortune sous le pont Libération est parti en fumée, jeudi après-midi, ont entamé hier leur quatrième journée, salle Zodiaque, dans le quartier des Blossières. « Une procédure d'expulsion a bel et bien été engagée par la

mairie d'Orléans, assure M<sup>e</sup> Jean-Paul Susini, avocat des Roms. Mais pour le moment, je n'ai pas encore reçu la copie de l'assignation ».

Pressenties pour se rendre au foyer Aftam (association d'accueil des travailleurs migrants) de Châlette-sur-Loing, près de Montargis, les trois familles ont finalement investi la salle du centre communal d'action sociale initialement prévue pour un simple « dépannage » par la mairie d'Orléans.

### La vie s'organise

Depuis samedi matin, la vie s'est donc organisée grâce aux dons du comité de soutien, qui assure le couvert, et à ceux de la Croix-Rouge qui s'est tout particulièrement occupée de la partie vestimentaire. Côté électricité, après le petit « incident » du week-end, tout est finalement rentré dans l'ordre dimanche soir grâce à l'intervention du gardien.

C'est maintenant sur le terrain juridique et politique que tout se joue. Le sénateur socialiste



**HIER APRÈS-MIDI, SALLE ZODIAQUE.** L'heure du repas permet aux parents et à leurs enfants de passer un moment de détente et d'oublier quelque peu les soucis.

Jean-Pierre Sueur s'est d'ailleurs rendu sur les lieux lundi pour assurer son soutien. Sur place, encadrés par des membres du comité de soutien, les treize Roms essaient bon gré mal gré de vivre à peu près normalement. Tout autour de la salle, de gros matelas font office de chambre et

une grande table a été installée au milieu pour prendre les repas. « Nous les aidons avec nos deniers personnels. Ceux qui veulent les aider peuvent adresser leurs dons au Secours catholique », insiste un des bénévoles actifs du comité de soutien.

Quant aux Roms localisés au

sud de l'agglomération, dans un véritable bidonville en contrebas de l'avenue Gaston-Galloux, à Saint-Cyr-en-Val, un arrêté d'expulsion a également été notifié. Dans ce cas-là comme dans l'autre, la préfecture du Loiret refuse toujours de communiquer.

**Grégory Legrand.**